

L'animation est-elle en péril ?

PAR FLORENT CONTASSOT

Fermetures de MJC, de centres sociaux, d'accueils collectifs de mineurs... Subventions en direction des associations qui s'amointrissent... Le secteur de l'animation souffre, grimace, halète faute de moyens financiers et semble-t-il de soutiens politiques ; les animateurs essaient toujours de construire et d'innover mais les signaux que renvoient les médias et les réseaux sociaux sont souvent négatifs.

Est-ce la réalité ? la vérité ? N'y a-t-il vraiment plus de lieux sur notre territoire où il fait bon animer, où l'on écoute l'intérêt social et les besoins des personnes en difficulté, et où l'on crée encore de nouvelles structures et dispositifs ? C'est ce que nous allons tenter de définir au fil de ces pages.

CCAS - Direction Formation
DCC Nationale



Ici une MJC qui ferme ses portes, là un accueil collectif de mineurs en grande difficulté, par manque de financements ou absence de soutien politique, et encore là une action en direction des personnes âgées hospitalisées qui survit grâce au financement participatif. Sur les réseaux sociaux, le tableau est noir.

Le spectre de la fin

L'

animation est-elle en péril ? » La question-titre de ce dossier semble racoleuse et fera dire à beaucoup que les médias ont vraiment l'art de faire peur, qu'ils cultivent l'angoisse et le mal-être ambiants. Pourtant, si on suit plus ou moins régulièrement le fil des actualités socio-éducatives sur les réseaux sociaux, voire si on est abonné au flux RSS de la Fédération française des MJC (www.ffmjc.org) ou que l'on regarde la part du budget allouée aux politiques sociales et jeunesse dans la plupart des communes et communautés de communes du territoire... nous sommes légitimement en droit de nous interroger sur le devenir de l'animation socioculturelle et socio-éducative en France. Et cela, même si nous pensons

sincèrement, pour reprendre les mots du conseil d'administration de la Fédération des centres sociaux (www.centres-sociaux.fr, septembre 2015), qu'« il est possible d'agir sur notre avenir, dans le quotidien, ici et maintenant. Nous pensons en effet que, contrairement au sentiment d'impuissance ambiant, nous avons bel et bien prise sur le monde qui nous entoure, que nous pouvons agir ensemble, localement, sur ce qui nous tient à cœur. »

Nous sommes légitimement en droit de nous interroger, car des beaux mots et de la bonne volonté ne suffisent pas pour empêcher la fermeture de structures, aussi plébiscitées soient-elles par les usagers. Ou encore de constater que les professionnels de l'animation travaillent fréquemment avec moins, beaucoup moins.

LA POLITIQUE DES INÉGALITÉS

Malgré la volonté politique affirmée de donner la priorité à la jeunesse, chaque professionnel sent au plus profond de son être que le secteur de l'animation n'a plus le vent en poupe, que l'État économise, sanctuarise et priorise. Il est loin le temps où l'on recevait des moyens conséquents, lorsqu'on montait des actions pour réunir et mettre en mouvement les citoyens autour des valeurs de l'Éducation populaire ; une véritable logistique qui permettait aux professionnels de se concentrer sur le cœur du projet. Aujourd'hui, on fait toujours de grandes et de petites actions ; mais avec de la débrouille, un peu (beaucoup ?) de ses propres deniers et le soutien indéfectible de bénévoles, des financements privés et de l'autofinancement...

Soyons francs, cela ne donne pas des actions moins réussies ou moins riches du point de vue social et éducatif, parce qu'il est bien connu que l'investissement désintéressé déplace des montagnes ! Une rengaine qui fait écho au fameux : « L'animation, c'est avant tout un métier de passion, qu'on fait sans compter. » Les actions sont donc porteuses, mais cela fatigue les professionnels, les use et les oblige à s'appuyer sur des solutions de raccroc, fragiles et qui dépendent souvent des très inégales politiques locales, départementales et régionales.

« Dans notre structure qui accueille en internat et en externat des 6-20 ans en situation de handicap, nous avons 25 € par trimestre et par jeune pour organiser les activités, remarque une éducatrice spécialisée travaillant dans un IME de l'Ouest. Ce budget n'a pas été réduit mais il ne nous est plus possible faute d'argent, cela a été clairement dit, de faire appel à des fonds exceptionnels pour financer les sorties. Pour la centaine de jeunes accueillis, nous avons donc aujourd'hui 3 000 euros pour les

sorties de l'année. Alors on priorise, on fait attention et on exploite tous les dispositifs publics mis à notre disposition, comme le Pass Culture Sport proposé par la région des Pays-de-la-Loire. » Ce mini-chéquier composé de neuf pass et présenté sur www.pack15-30.fr permet de bénéficier de nombreux avantages (cinéma, pratique sportive ou artistique, livre, etc.) pour seulement 8 €.

Ce type de discours se retrouve chez la plupart des professionnels de l'animation. L'argent est une denrée rare et, pour espérer en bénéficier, il faut s'armer de patience tout en ayant un dossier dûment renseigné, déposé sur le bon bureau et au moment opportun ; autant dire jamais... C'est une réalité qui, malheureusement, se couple avec une autre, encore plus difficile pour le métier : la disparition de MJC, de services de proximité, de centres sociaux, etc. sur tout le territoire.

« L'argent est rare, et pour en bénéficier, il faut faire preuve de patience et d'opiniâtreté. »



OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

« Fondée il y a près de 50 ans, la MJC de Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a joué un rôle de premier plan en tant qu'acteur de l'éducation populaire. Des groupes de musique y sont nés, des jeunes y ont découvert le théâtre, la danse ou les arts plastiques, ont expérimenté la richesse du collectif. Aujourd'hui, c'est l'existence même de la MJC qui est menacée par une asphyxie des subventions publiques. Dans l'état actuel des choses, l'association est dans l'incapacité de poursuivre ses activités... »

Voilà ce qu'on pouvait lire sur le site de la Fédération française des MJC durant le quatrième trimestre 2015 ; une situation difficile parmi d'autres.

On ne demandait pas là de l'argent mais un soutien symbolique : de signer une pétition pour soutenir l'action de la MJC. 543 soutiens ont été recueillis, ce qui est plutôt significatif sur le plan local. Qu'importe, parce que l'association annonçait le 15 janvier avoir obtenu de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban une rallonge de 3 500 € pour boucler son année 2015. L'animation doit continuer,



même si l'on sait la situation fragile, et le travail fourni par toutes les petites chevilles ouvrières pour qu'elle puisse se poursuivre ! Le dénouement est ici heureux, mais ce n'est pas toujours le cas ailleurs... là où des élus font des coupes budgétaires drastiques dans les politiques sociales et jeunesse... et des choix pour le moins partiaux. ▀

Le Service civique et le secteur de l'animation

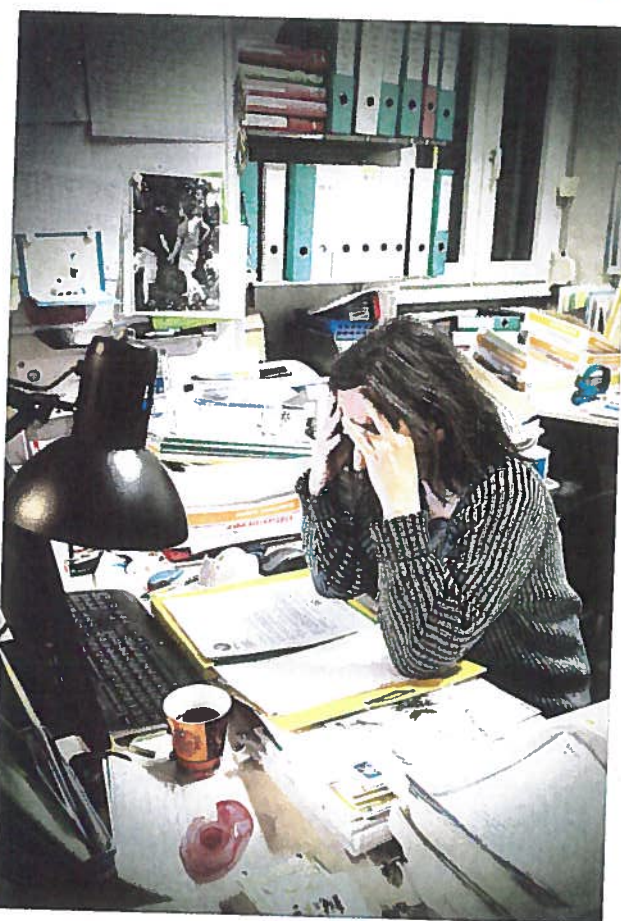
Il y a d'abord eu la réforme des rythmes éducatifs : elle a permis à de nombreuses équipes municipales de recruter des personnels peu ou pas qualifiés pour s'occuper des enfants lors des nouvelles activités périscolaires (NAP) ; certains élus, puisqu'ils sont maîtres de ces temps, ont fait le choix de former les intervenants pour le bien-être des jeunes bénéficiaires, d'autres non. Premier coup dur pour tous ceux qui pensaient que le secteur de l'animation sortirait grandi de la réforme.

Puis maintenant, il y a le Service civique (www.service-civique.gouv.fr) qui proposait fin janvier 2 749 postes. En y regardant de plus près, on a constaté que la majorité des offres était proposée par des associations et ressemblait fort à des emplois d'animateur formés et qualifiés. On comprend tout à fait que ce premier emploi peut être un tremplin, (re)donner confiance aux jeunes et permettre à beaucoup d'inscrire une première expérience significative sur leur CV. Mais attention, il ne faudrait pas que le Service civique se substitue à l'embauche de salariés. Le coup serait aussi dur pour le secteur. Sans parler de l'image que cela renvoie, si tout le monde peut exercer le métier d'animateur sans réelle qualification.

Le spectre de la haine

L'argent public est aujourd'hui plus rare, mais est-ce la seule raison qui pousse certains élus à rompre les conventions et partenariats ? N'y-a-t-il pas parfois des divergences plus profondes, voire triviales, qui monopolisent le dialogue ?

© Laurence Fragnol



Sur le territoire, il y a bel et bien des MJC, des centres sociaux, des structures d'accueil, des services... qui disparaissent par manque de financements. Disons pour être plus juste parce que les dotations publiques s'amointrissent, qu'il y a des coupes budgétaires (la réduction du déficit public implique des économies, cf. La baisse des dotations publiques) et parce que la situation financière de ces structures et services était déjà souvent très fragile.

Les réseaux sociaux, comme la presse locale, en font l'écho ; on clique, on soutient et on commente le peu de cas que les élus de tous bords font de la jeunesse et des plus défavorisés, comme du métier d'animateur ou globalement des professionnels de l'animation, ces « *empêcheurs de tourner en rond* ». Très logiquement, ces sujets-là ont une viralité importante. Ils se propagent à vitesse grand V sur un territoire ou sur le Net, car ils touchent les professionnels et les usagers au cœur et leur rappellent (sûrement) >>>

>>> leur situation ou celle d'un proche... C'est humain, mais cela reflète-t-il la réalité ? Ce phénomène n'est-il pas amplifié, parce qu'on parle peu dans les médias des situations où les élus, animateurs et usagers travaillent main dans la main ? La question est ouverte.

BLANC ? NOIR ? GRIS ?

Ensuite, les raisons de ces fermetures ou disparitions sont souvent loin d'être aussi simples que « plus d'argent, clé sous la porte ». Généralement, il y a en amont des évaluations et des concertations, en présence des professionnels et des partenaires institutionnels et privés ; on diagnostique, on cherche des solutions, on essaye de s'accorder sur les objectifs à prioriser... mais, tristement, on tire un trait. Parfois, il arrive aussi que les élus fassent le choix de mettre fin à une convention les liant à une structure, en précisant publiquement les raisons qui les ont motivés. Ce fut le cas pour le centre socioculturel

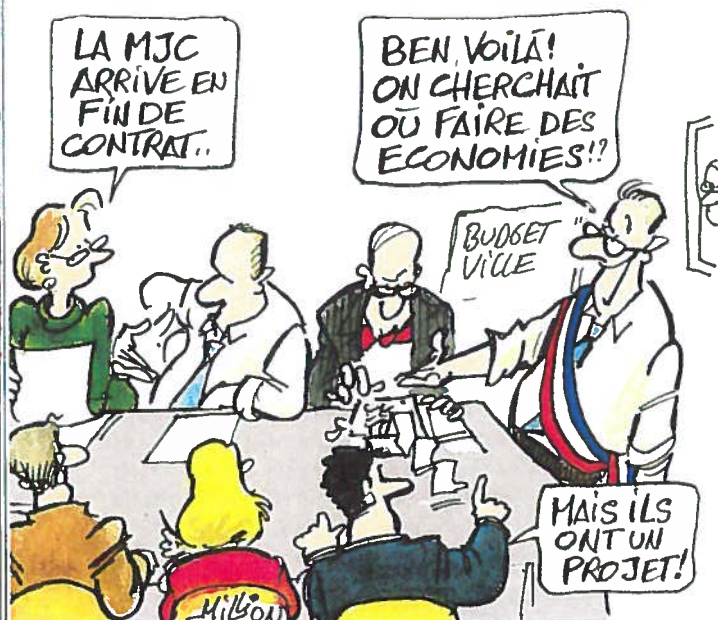
La baisse des dotations publiques

La loi de programmation des finances publiques pour 2014-2019, comme les lois de finances pour 2015 et pour 2016, s'inscrivent dans un programme d'économies de 50 milliards d'euros pour la période 2015-2017 (19 milliards d'euros de réductions de dépenses pour l'État, 11 pour les collectivités locales et 20 pour la protection sociale).

La loi de finances pour 2016 publiée au *Journal officiel* le 30 décembre dernier prévoit, en direction des collectivités territoriales, une baisse de 3,5 milliards d'euros des dotations de l'État et des mesures de soutien à l'investissement. Cette baisse était déjà de 3,7 milliards en 2015.

du quartier des Fontaines de Tours : il a fermé ses portes le 1^{er} juillet dernier. D'après l'adjointe au maire, Alexandra Schalk-Petitot, déléguée à l'action sociale et aux centres sociaux : « La convention arrivait à terme en décembre 2014, je leur ai proposé un avenant pour poursuivre quelques mois. Le dossier qu'ils nous ont rendu en mars sur leur projet ne tenait pas la route et était plutôt inquiétant, avec un fort désengagement sur les quartiers de Rochepinard et de la Bergeonnerie. Ils nous demandaient plus de subventions pour moins d'activités. »

La fédération Léo Lagrange n'était pas du même avis, comme on pouvait le lire sur le magazine 37° (www.37degres-mag.fr) : « La Ville ne nous attribuait pas assez de subventions par rapport à l'ensemble des activités que l'on devait faire, ni à hauteur des secteurs à couvrir. » Le désaccord est manifeste et a débouché sur une fermeture qui se veut temporaire... Qu'on juge ou non ces arguments fondés, au final c'est un peu de cette vie sociale qu'on chérit qui se délite.



DES GOÛTS ET DES BLEUS

« Les subventions seront plus liées qu'aujourd'hui aux recettes propres, les structures subventionnées devront prouver qu'elles touchent un public important. » Cette phrase tirée du programme politique du Front national (p. 24) ne laisse place à aucune ambiguïté : les élus frontistes auront la charge de faire des coupes dès lors que le public (un concept flou et subjectif) aura montré sa désapprobation, sa désaffection pour une structure ou un service social ou socioculturel, local

ou national... Auront ? On dira « ont » puisque cela a déjà eu lieu dans des communes dirigées par des élus frontistes. Les réseaux sociaux en parlent et les internautes commentent ces décisions qui semblent parfois plus motivées par des prises de position personnelles que par l'intérêt général. C'est un sujet public, sensible... Il contribue à la noirceur ambiante du tableau, et il montre que l'animation telle que nous la connaissons et nous l'aimons (avec sa foultitude de qualités et défauts) est déjà en péril... Exemple : David Rachline, maire de Fréjus, a baissé courant 2014 les subventions allouées aux centres sociaux parce que la



De nombreux centres d'animation sont conduits à fermer leurs portes, en raison d'une réduction drastique de leur subvention municipale. Mais il reste difficile de savoir combien exactement...

« situation financière catastrophique » de la commune l'exigeait. Avant de rompre le 31 décembre de la même année le partenariat qui liait la ville au centre social de Villeneuve, qui comptait alors plus de mille adhérents. Les mobilisations et manifestations de soutien aux structures se sont vu opposer une fin de non-recevoir ; à Fréjus, il n'y a plus aujourd'hui que deux centres sociaux.

Autre exemple, extrait cette fois du livre noir *18 mois de gestion municipale* par le Front national publié par le Parti socialiste (www.parti-socialiste.fr/articles/le-livre-noir-du-fn) en décembre 2015 : à Beaucaire, en 2014, le maire frontiste n'a pas accordé au centre social et culturel Ferdinand-Buisson la subvention municipale proposée par l'ancienne municipalité. Dans la foulée, la municipalité a décidé de se réapproprier les locaux attribués au centre social et culturel.

DERRIÈRE LES NUAGES, IL Y A...

L'animation n'est pas en péril ; du moins, pas à côté de chez moi... mais peut-être l'est-elle non loin de chez vous ? C'est toute la réalité de cette interrogation, parce qu'il y a à la fois de mauvais signaux à l'échelon national, comme la baisse des dotations publiques et les conséquences de la réforme des rythmes, et de mauvais signaux à l'échelon local, plus difficilement palpables et quantifiables.

Cela nous fait dire que les animateurs doivent être vigilants, tout en faisant preuve de souplesse et d'investissement. De même qu'il faut doublement proposer et innover, se battre pour les valeurs de l'éducation populaire, et montrer ce qu'il se fait de bon. Car il existe encore des municipalités et des professionnels qui construisent ensemble des lieux et des services avec et pour les citoyens. De tous âges et toutes origines. ▀

Des paroles et des actes

Nous vous invitons fortement à confronter le programme politique du Front national au livre noir du Front national publié en décembre par le Parti socialiste. D'un côté, nous avons la théorie ; de l'autre, des faits concrets et réels sur la gestion des municipalités dirigées par des élus frontistes. L'ensemble fait réfléchir et pousse à l'action : il faut se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire les valeurs égalitaires et fraternelles que nous défendons.

Faouzi Mahmoud

Directeur du Mixcube à Saint-Genis-Laval (69)

Il y a des lieux sur le territoire où malgré la raréfaction des subventions, les acteurs socio-éducatifs et les élus travaillent ensemble. On construit là avec et pour les usagers. Exemple à Saint-Genis-Laval (69), où on a inauguré il y a quelques mois un nouvel équipement au drôle de nom, le Mixcube. C'est tout à la fois un lieu de vie et un outil de cohésion sociale innovant comme l'explique le directeur, Faouzi Mahmoud.



© Laurent Vella

À Saint-Genis-Laval, on finance et on innove !

Le Journal de l'Animation : Décrivez-nous un peu le Mixcube, le nouveau lieu de vie de Saint-Genis-Laval inauguré le 3 octobre dernier.

Faouzi Mahmoud : Je suis arrivé une semaine avant l'inauguration officielle du bâtiment. Le vendredi, Léo Lagrange m'annonçait qu'il y avait un poste de directeur délégué qui se libérait à Saint-

**Pensé pour
et avec les usagers. »**

Genis-Laval et le lundi, j'étais là. Je ne connaissais pas du tout le projet et ce bâtiment neuf, ressemblant à un cube ; le résultat esthétique et fonctionnel d'une réflexion amorcée cinq ans plus tôt, lorsque la municipalité a décidé de remplacer la Maison pointue du quartier des Collonges datant des années 1970. Le Mixcube avoisine les 1 300 m² ; le bâtiment est composé de deux étages, respecte des normes HQE et ses toitures sont végétalisées. L'extérieur est de couleur rouille et l'intérieur se module

en différents espaces, patios privatifs. De grandes baies vitrées rendent l'ensemble très lumineux. Il y a aussi une salle polyvalente de 140 m² qui accueille certaines de nos activités comme la zumba, et qui peut être louée à des personnes extérieures. Si la demande émane d'une association de la ville et si elle respecte le projet social de la maison de quartier, entre autres critères. Le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil de loisirs et aux multi-activités (cours de guitare, initiation et apprentissage des arts du cirque...). L'étage se scinde en deux grandes parties : l'une pour les familles, l'autre pour les jeunes, c'est-à-dire les ados de plus de 12 ans jusqu'aux adultes de 25 ans. Ces derniers ont une entrée indépendante, qui débouche sur une terrasse, à côté du terrain de foot ; on voulait que les jeunes aient un lieu à eux tout en assurant la tranquillité de chacun des espaces.

JDA : Comment se concrétise cette volonté affirmée par la municipalité et la fédération Léo Lagrange de favoriser ici le vivre ensemble et le service offert à la population ?

Fauzi Mahmoud : Le Mixcube est un équipement de proximité ; on est à l'écoute des habitants du quartier, on informe et on accompagne, on propose des activités en fonction des besoins exprimés. Mais c'est également un équipement ouvert sur l'extérieur et sur la ville. Ce qui veut dire par exemple que nous accompagnons les porteurs de projet (familles, ados, jeunes adultes), que nous les amenons à co-construire avec d'autres ressources locales, comme le centre social ou les services culturels. Ce n'est pas simple et nous nous posons régulièrement la question de comment bien mutualiser avec nos partenaires. Le Mixcube est un équipement qui appartient à la ville, et non à un quartier ; c'est un lieu qui se veut décloisonné. Nous amenons les usagers à aller vers l'extérieur mais, pareillement, nous amenons les personnes qui ne vivent pas dans le quartier à fréquenter la structure, à rencontrer et à partager avec ses habitants. Nous nous ouvrons sur la ville, petit à petit, sans brusquer les choses et les usagers.

JDA : Les habitants du quartier ne se sentent-ils pas dépossédés ?

Fauzi Mahmoud : Même si les liens de confiance ont perduré entre la Maison pointue et le Mixcube, les habitants du quartier se sont beaucoup interrogés et s'interrogent. Ils se demandent s'ils n'ont pas été dépossédés de leur maison de quartier mais également comment seront-ils perçus par les autres habitants de la ville qui ne venaient pas jusqu'alors ici. C'est tout à fait légitime et notre rôle, le rôle de l'équipe composée de

12 permanents, est aussi de faciliter les échanges, de rassurer et d'accueillir. C'est vraiment l'enjeu de ce projet, ce qui en fait le sel et le charme. J'ai été ravi de constater qu'à Noël, on avait dénombré à l'accueil de loisirs 55 % d'enfants du quartier et 45 % venant d'autres quartiers. Mais c'est une situation très fragile, sans compter que la mixité n'est pas aussi forte au sein des activités adultes... Il faut encore consolider les actions et >>>

Le Mixcube se caractérise par :

- Une architecture en L centrée sur un grand hall d'accueil convivial sur double hauteur. En plus de la grande salle polyvalente (140 m²), on y trouve de nombreuses salles d'activités.
- La morphologie du bâtiment, qui permet de créer des patios privatifs et sécurisés pour les activités : place à l'espace et à la végétation...



Le Mixcube : un projet politique à l'échelle de la ville

« En lançant le projet du Mixcube, la ville a voulu co-construire un équipement qui ne se résume pas à un simple bâti mais qui devienne un véritable lieu de vie à l'intention de tous les Saint-Genois, de tous âges et de tous horizons. La trame de ce lieu, c'est la cohésion sociale entre les générations en accueillant plus de publics, dont les aînés de toute la ville. Avec ce lieu aux multiples possibilités et un cadre construit ensemble, nous avons créé toutes les conditions pour y parvenir. »



© Laurent Vella

« Inscrit dans la politique de l'aménagement des quartiers, le Mixcube a en effet été pensé pour et avec les usagers : c'est donc dans la concertation avec les habitants et les partenaires que le projet a grandi, pour accompagner l'évolution des activités proposées^(*) et répondre au mieux aux attentes de chacun dans un objectif intergénérationnel. L'humain est au centre de cette réalisation. Le bâti et le fonctionnement répondent à un enjeu : la mixité dans tous les sens du terme. Aujourd'hui, le Mixcube allie la fonctionnalité d'espaces adaptés aux usages, le respect de l'environnement et la bonne gestion des ressources énergétiques d'un bâtiment innovant. »

Mohamed Guougueni,
1^{er} adjoint en charge
du développement économique,
du territoire et des grands projets



© DF

(*) : l'ouverture des accueils de loisirs sur le mois d'août ou encore des activités en direction des seniors.

>>> les liens. La mixité est inscrite dans la philosophie du Mixcube et fait même partie de son nom.

JDA : On parle beaucoup de paupérisation de l'animation, de disparitions de structures... Quand on voit ce qui a été fait à Saint-Genis-Laval, le budget alloué au projet, on se dit qu'il y a toujours des possibilités d'innover, de proposer des lieux construits avec et pour les habitants.

Faouzi Mahmoud : La raréfaction de l'argent public est pour beaucoup dans la disparition d'un grand nombre de structures, même si nous ne la ressentons pas à Saint-Genis-Laval... Le Mixcube est, il me semble, le plus important investissement de la mandature [ndlr : 4,6 millions d'euros] et un projet qui mûrit depuis 6-7 ans. C'est pourquoi il y a une réelle exigence de la part de la Ville, bien entendu, et de Léo Lagrange qui a obtenu la délégation de service public. La diminution des budgets publics nous oblige à changer notre posture dans le secteur de l'animation, à agir et à apporter des éléments partagés aux politiques. Ainsi ces éléments seront plus à même d'être acceptés et financés. C'est un mot à la mode, mais la démarche participative est l'une des clés de l'innovation aujourd'hui dans l'animation et je ne pense pas que nous, animateurs et directeurs, ayons le choix. On doit être complémentaires, veiller à co-construire et à établir des partenariats, travailler ensemble pour les habitants, les usagers et les citoyens. Comme on doit rendre un service de qualité et continuellement chercher à améliorer cette qualité. ▀

**Propos recueillis
par Florent Contassot**

■ SOUTENUS

Saint-Genis-Laval n'est pas unique ; il y a bien entendu d'autres communes et agglomérations où l'on innove et soutient des actions en lien avec l'éducation populaire. Et cela, même si celles-ci sont souvent noyées dans le flot médiatique et qu'il faut les chercher... Ces villes font le pari de la jeunesse et de la cohésion sociale et financent des projets éducatifs, novateurs et partagés, conçus avec et pour les citoyens. On peut citer à une échelle moindre l'exemple de Laroque-d'Olmes (09), qui accompagne financièrement et techniquement depuis septembre la MJC Guy-Mocquet et son nouveau projet « *Actions Jeunes* » (lu dans *La Dépêche*, www.ladepeche.fr). Ou encore Grenoble qui cherche des solutions pour ne pas laisser tel ou tel secteur de la ville souffrir d'un déficit de lieux d'accueil (lu sur <http://unevillepourtous.fr>). On se doit également de souligner que les fédérations d'éducation populaire réfléchissent elles aussi aux formes nouvelles de l'animation (et au devenir du secteur et des professionnels), et favorisent toujours les expérimentations. Que cela soit des actions de terrain pour permettre à la jeunesse de s'engager, de partager et de se découvrir autrement (www.leolagrange.org, portfolio *La jeunesse en mouvement*), voire sur des sujets de société comme le bien vieillir dans notre société (www.centres-sociaux.fr).

Les fédérations d'éducation populaire sont bel et bien toujours présentes sur le terrain pour soutenir, accompagner, développer... des actions citoyennes. C'est vrai, on voit rarement leurs initiatives dans les grands médias ; on les découvre en lisant *Les Cahiers de l'animation* ou *Vers l'Éducation nouvelle*, les revues des Ceméa (www.cemea.asso.fr) mais aussi *Camaraderie*, le magazine des Francas, dont on parle régulièrement dans nos colonnes. Suivez l'actualité des fédérations : ne cachons pas qu'il y a là de nombreux coups de semonce, des appels en direction du ministère mais il y a aussi, et surtout, un engagement et un investissement sans failles, de l'innovation et de l'envie. Pour changer notre regard, le plus simple est d'appliquer, sans pour autant nier les difficultés du secteur, les conseils propres à la pensée positive. Ainsi, essayons chaque semaine de dénicher une action innovante ou un projet où les élus et les acteurs éducatifs travaillent la main dans la main. Commençons en évoquant la mise en place relativement récente des fabriques d'initiatives citoyennes : une expérimentation ministérielle amorcée à la mi-2015, qui est plutôt passée inaperçue.



L'ANIMATION EST-ELLE EN PÉRIL ?

■ FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

« Lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015, le gouvernement a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires afin de renouveler les actions d'éducation populaire au profit des habitants des territoires fragiles, et notamment ceux qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. » Concrètement, cette mobilisation se traduit sous la forme d'une expérimentation qui vise à transformer en fabriques d'initiatives citoyennes des structures associatives (des MJC, centres sociaux... sur le plan local mais aussi départemental). C'est-à-dire en impliquant dans ces équipements plus largement les habitants et en y développant l'engagement bénévole.



Une charte d'engagement a été élaborée, à laquelle un large panel d'associations nationales ont été associées (Ligue de l'Enseignement, Francas, Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux, Fédération française des MJC, Foyers ruraux...). Chaque fabrique est soutenue par l'État. Elle reçoit ainsi « une subvention à la structuration du tissu associatif versée par l'intermédiaire du Fonjep ainsi qu'une subvention d'amorçage dégressive sur trois ans : 30 000 € en 2015, 20 000 € en 2016 et 10 000 € en 2017. De surcroît, la formation des bénévoles concourant aux actions de la fabrique pourra également être soutenue par l'État dans le cadre du fonds de développement de la vie associative (FDVA) ».

23 structures associatives ont été retenues en 2015, dans 17 départements de la métropole et à La Réunion. « La majorité des structures ont un périmètre d'action qui inclut un quartier en politique de la ville, ou se situent à proximité. D'autres prévoient d'orienter leurs actions en direction des habitants de zones de revitalisation rurale. »

Vous trouverez une présentation complète de cette initiative sur le site Internet du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : www.ville.gouv.fr (taper *fabriques d'initiatives citoyennes* dans le moteur de recherche). ▶